

Statement

Minister for  
International  
Trade



Discours

Ministre du  
Commerce  
extérieur

89/66

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

"CONFÉRENCE EUROPE 1992"

ALLOCUTION PAR

LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,

JOHN C. CROSBIE

MONTREAL (QUÉBEC)

Le 4 décembre 1989

Notre rencontre d'aujourd'hui survient dans une période de changements énormes et palpitants, surtout en Europe.

Deux changements profonds se produisent. Le premier est la désintégration de l'hégémonie communiste sur l'Europe de l'Est sous les coups d'une révolution véritablement démocratique qui ne peut rien enlever aux peuples, sinon leurs chaînes.

Le deuxième est l'intégration de plus en plus poussée des économies ouest-européennes sous l'impulsion du grand Marché communautaire.

Ces deux grands changements, qui sont moins des événements que des tendances et des mouvements, sont illustrés par le processus d'édification de l'Europe de 1992 et par la destruction du Mur qui sépare parents et amis à Berlin.

Les deux changements reflètent certaines vérités éternelles, à savoir:

- que l'État est fait pour l'Homme, et non l'Homme pour l'État;
- qu'une idée qui se concrétise est plus puissante qu'une armée;
- qu'aucun mur ne peut empêcher la circulation d'idées, surtout quand elles peuvent être communiquées par moyens électroniques;
- que l'information est la monnaie de la démocratie; et
- qu'il existe un lien inextricable entre libertés économiques et libertés individuelles ainsi qu'entre marchés libres et peuples libres.

Nous sommes rassemblés ici aujourd'hui pour discuter de l'énorme changement en Europe de l'Ouest qu'on appelle l'initiative 1992. Mais je m'en voudrais de ne pas faire mention de ce qui se passe en Europe de l'Est. Parce que ces changements ont manifestement une grande importance, tant au plan de leurs répercussions sur la géopolitique qu'à celui de leur effet sur les perspectives qu'offre le redressement des économies d'Europe de l'Est. Il s'agit là de possibilités qui s'offrent non seulement aux Européens, mais aussi aux Canadiens.

Nous sommes aussi actifs sur le théâtre européen. Prenez-en comme exemple l'impressionnante délégation canadienne, formée de plus de 200 chefs d'entreprises, qui a récemment accompagné le Premier ministre à Moscou pour sa visite très fructueuse de six jours.

Ainsi donc, l'insistance que je mettrai aujourd'hui sur l'Europe de l'Ouest ne signifie nullement que nous ignorons ce qui se

passe en Europe de l'Est. À mon avis, nous ne pouvons pas permettre que l'éruption spectaculaire du mouvement démocratique à l'Est détourne notre attention des grandes réformes entreprises à l'Ouest. Ces réformes ont aussi une importance historique, même si elles sont moins spectaculaires. Elles reflètent aussi ma conviction que notre participation à ce qui se passe à l'Est pourrait bien être ultimement déterminée par le succès que nous aurons dans la Communauté européenne.

Des changements surviennent, qui touchent le monde entier. C'est pourquoi nous avons lancé en 1984 un ambitieux programme de réformes internes portant sur un grand nombre de questions, qu'il s'agisse de réforme fiscale, de transport ou de commerce. De telles initiatives ont permis au Canada de passer depuis 1984 du onzième au quatrième rang des nations pour sa compétitivité internationale.

C'est pourquoi nous avons négocié un Accord de libre-échange avec les États-Unis - notre principal partenaire commercial.

C'est pourquoi pendant notre deuxième mandat, nous encourageons les Canadiens à élargir leurs horizons.

C'est pourquoi nous participons activement aux discussions actuellement menées sur la réforme du commerce multilatéral pour que nos industries aient la chance de mettre à profit leurs capacités nouvellement renforcées.

C'est pourquoi nous mettons en place une nouvelle stratégie commerciale appelée "Horizon Le Monde" - une stratégie pour aider les Canadiens à exploiter les débouchés rendus possibles par l'ALE, pour encourager les liens avec la région du Pacifique et pour renforcer nos liens avec l'Europe des années 1990.

Cette Conférence s'intéresse à un aspect particulier de la stratégie Horizon Le Monde, à savoir comment nous devrions réagir à l'un des grands changements qui s'effectuent en Europe - soit l'initiative Europe 1992.

Nous assistons à la création d'une superpuissance économique qui rivalise avec les États-Unis - une superpuissance qui est déjà notre deuxième partenaire commercial en importance et notre principale source d'investissements d'outre-mer.

Tout comme notre Accord de libre-échange est conçu pour rendre les sociétés canadiennes plus concurrentielles, reconnaissons que l'objectif ultime de l'initiative 1992 est de rendre les firmes européennes plus concurrentielles en Europe et ailleurs.

Notre réponse à l'initiative 1992 se fonde sur quatre initiatives complémentaires, composées de programmes spécifiques et pratiques pour aider les gens d'affaires à se préparer à l'instauration du

Marché européen unique. Ce sont les efforts de chaque entreprise qui détermineront notre succès collectif.

Notre première initiative, appelée le "Défi européen", suppose la collecte et la diffusion d'informations. Son objectif est d'étudier et d'expliquer le marché d'après-1992 aux Canadiens, de traduire l'information en connaissance.

Pour ce faire, notre Ministère parraine une série d'études sur le Marché européen unique. La première partie, intitulée "Conséquences pour l'Europe", a été publiée en avril. L'étude a connu tellement de succès qu'il a fallu faire une réimpression. La deuxième partie comprend 12 rapports sectoriels pour évaluer les conséquences du Marché européen pour le développement du commerce, de l'investissement et de la technologie au Canada. Nous publions aujourd'hui les trois premiers rapports - sur l'agriculture et les produits alimentaires, sur les biens de consommation et les industries culturelles, et sur les industries de télécommunication et d'informatique. Les 9 autres rapports sectoriels suivront à l'hiver et au printemps de 1990.

Nous sommes à établir un service automatisé d'information en direct sur l'Europe de 1992, un service adapté aux utilisateurs canadiens. Cette information pourra être consultée par le biais de notre Ministère et des centres régionaux du commerce international. Nous collaborons également avec le Conseil canadien des normes pour offrir une meilleure information sur les normes communautaires.

De plus, pour nous aider à évaluer les changements qui se produisent en Europe, nous avons établi des groupes de travail composés de membres représentant les secteurs public et privé.

Au sein du secteur public, nous avons des groupes de travail interministériels qui analysent les effets que la législation communautaire aura sur des secteurs industriels donnés, comme ceux qui nous intéressent aujourd'hui. Plusieurs des constatations de ces groupes de travail fournissent aussi des données utiles à nos négociateurs au GATT.

Au sein du secteur privé, le CCCE - ou Comité consultatif sur le commerce extérieur - a établi un groupe de travail sur l'Europe de 1992. Le groupe comprend 9 présidents et représentants d'organisations privées qui offrent spécifiquement des conseils sur les développements en Europe. David Culver dirige ce groupe de travail et conseille le gouvernement. Vous devriez consulter vos GCSCÉ respectifs et ce groupe de travail lorsque vous songez à vous lancer sur le marché européen.

La Conférence d'aujourd'hui s'inscrit également dans le cadre de la première initiative. C'est la deuxième d'une série de conférences que nous coparrainons avec les gouvernements provinciaux.

Les autres conférences se tiendront à Vancouver, en Alberta et dans la région de l'Atlantique. Je crois personnellement que des conférences comme celle-ci ont une valeur inestimable.

Le "Défi européen" est donc notre première initiative.

La deuxième, une "stratégie de politique commerciale pour l'Europe", permettra de nous faire entendre au niveau décisionnel des CE et dans les principales capitales européennes. Nous sommes résolus à protéger les intérêts canadiens dans la communauté économique alors que l'Europe se prépare pour 1992 et au-delà. Notre projet est de mettre en place des consultations parlementaires régulières sous forme de visites, et de favoriser des relations et une coopération plus étroites entre les secteurs privés du Canada et de l'Europe par l'entremise des CCCE/GCSCE que nous avons à notre disposition.

Au cours de l'année écoulée, je me suis efforcé d'accroître nos liens au niveau politique. Depuis janvier, je me suis rendu dans cinq différents pays d'Europe: le Royaume-Uni, la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne. J'ai coprésidé la première séance du groupe de travail conjoint Canada-Italie à Rome, ainsi que la Commission Canada-France à Paris. J'ai l'intention de continuer à faire valoir le point de vue de mon pays.

Mais le cadre principal dans lequel doit s'établir notre dialogue avec les CE reste le GATT. Le GATT demeure le moyen le plus efficace dont nous disposons pour imposer certaines contraintes aux grandes puissances telles que la Communauté et le Japon. Pour des nations commerçantes qui sont des puissances moyennes, comme c'est le cas du Canada, le système du GATT, s'il fonctionne, est essentiel. Il jouera un rôle de plus en plus important au regard des politiques extérieures de la Communauté qui seront touchées par la réforme du Marché intérieur.

La concurrence ne se mesure plus uniquement en fonction du commerce et des exportations. Pour pénétrer les marchés étrangers, bénéficier des innovations et avoir accès à la technologie, les entreprises ont de plus en plus besoin d'une présence visible et constante, acquise au moyen des investissements directs - c'est cette présence à l'étranger que les compagnies comme Bombardier se sont déjà assurées. Dans une économie mondiale comme nous la connaissons aujourd'hui, se sont des alliances dont on a besoin: coentreprises et associations stratégiques. C'est précisément de cela que traite notre troisième initiative, la "stratégie de développement du commerce et de l'investissement en Europe". Elle s'intéresse particulièrement aux secteurs qui offrent un potentiel aux entreprises canadiennes, et elle contient les programmes nécessaires pour nous assurer une présence en Europe.

L'un de ces programmes concernera les coentreprises, les transferts de technologie et la promotion de la coopération industrielle entre les entreprises canadiennes et européennes. Nous avons l'intention de répertorier les compagnies canadiennes qui sont suffisamment bien établies et qui souhaitent développer de telles relations.

L'acquisition de technologie continuera d'être importante pour le Canada. Le nombre d'agents de développement de la technologie sera augmenté. Les activités envisagées comprendront jusqu'à dix missions technologiques que nous enverrons et que nous recevrons dans les secteurs cibles, ainsi que cinq études sur la technologie spécialisée européenne dans des secteurs qui intéressent les entreprises canadiennes.

Des fonds supplémentaires seront également affectés au Programme de développement des investissements afin d'encourager un plus grand apport d'investissements productifs en provenance de l'Europe de l'Ouest. Le programme aura pour but de créer de nouveaux investissements au Canada en entreprenant des activités ciblées dans un certain nombre de secteurs et de pays. Grâce à un Programme élargi de liaison avec l'entreprise, il sera également possible de stimuler l'expansion des usines existantes - un élément important de l'investissement étranger au Canada.

Les foires commerciales sont des outils éprouvés pour ce qui est d'introduire de nouveaux produits et d'établir une représentation. Les salons organisés en Europe sont des salons où l'on fait des affaires. Notre objectif est d'accroître la présence du Canada dans ces importantes manifestations commerciales. Des événements tels que le Salon de l'aéronautique de Paris, Télécom 91 et le Carrefour Canada - Royaume-Uni à Londres requièrent la plus grande participation possible de notre part. Au cours de l'année écoulée, le Canada a tenu 25 stands nationaux en Europe. Nous envisageons d'accroître encore davantage notre participation.

Une autre programme, appelé NEXOS - Nouveaux exportateurs sur les marchés étrangers - a été créé l'an dernier dans le cadre du Programme de promotion du commerce pour les marchés mondiaux. La réaction a été tellement positive, et la demande si grande, que le programme sera étendu dans le cadre de notre stratégie "Horizon Le Monde". NEXOS et une extension du programme NEEF qui a connu un grand succès aux États-Unis. Il permettra d'initier les entreprises au marketing de style européen et de les renseigner sur certains aspects des activités commerciales tels que les formalités et les documents de douane, l'étiquetage, les modalités juridiques et ainsi de suite. À ce jour, quatre missions se sont rendues en Europe; elles ont obtenu d'excellents résultats. Nous prévoyons organiser l'an prochain au moins huit missions de ce genre, comptant chacune de 15 à 20 exportateurs ne connaissant pas le marché européen.

Notre quatrième grande initiative est "la stratégie pour les sciences et la technologie". Elle vise à favoriser la participation du Canada à d'importants projets européens de recherche et de développement, de façon à nous donner un meilleur accès à la technologie européenne. Nous renforcerons notre présence en Europe en jouant un rôle plus concret dans les activités de recherche et de développement organisées et encouragées par la Commission européenne. Des fonds seront disponibles pour la réalisation de missions de R&D, d'échanges de chercheurs et de projets conjoints devant nous permettre de connaître et d'évaluer précisément les possibilités offertes par le très grand nombre de nouveaux programmes des CE en matière de recherche et de développement.

Voici les quatre composantes de notre réponse à l'initiative 1992:

- Le Défi européen;
- La stratégie de politique commerciale pour l'Europe;
- Une stratégie de développement du commerce et de l'investissement en Europe; et
- La stratégie pour les sciences et la technologie.

Il s'agit là de programmes pratiques pour vous aider à participer au nouveau Marché unique européen des années 90.

Je crois que ce serait nous faire du tort collectivement que de ne pas aller au devant du nouvel ordre européen en y participant dans toute la mesure du possible. C'est ce qu'ont déjà fait de nombreux Québécois. L'an dernier, quatre compagnies québécoises ont remporté le Prix d'excellence à l'exportation canadienne. Cette année, elles étaient cinq. Ces entreprises ont effectué la transition pour devenir des compétiteurs mondiaux. Elles ont montré que cela était possible. Je dis, pour ma part, que cela doit se faire.

En tant que gouvernement, nous estimons que notre responsabilité première est de créer les possibilités et les conditions dans lesquelles vos talents pourront s'exercer en donnant toute leur mesure. Votre responsabilité est de saisir ces possibilités. Dans ce monde extrêmement compétitif, notre succès ou notre échec en tant que nation commerçante dépendra de ce partenariat entre les secteurs public et privé. En travaillant ensemble, nous pouvons, nous aussi, être portés par la vague de changement en Europe, afin qu'elle nous mène à la prospérité future.